

Cabinet

DE

S.A.S. LE PRINCE DE MONACO

Bureau de Presse

Le 10 juin 2003

COMMUNIQUE

S.A.S. le Prince Héritaire Albert a effectué, les 6 et 7 juin, une visite dans la région de Zadar, en Croatie, à l'invitation du Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Monsieur Bozo Kovacevic.

Accueilli par le vice-Ministre de l'Environnement, M. Mladen Rugman, le Prince Héritaire Albert a assisté à la signature d'un Mémoire d'Accord entre la Croatie la Bosnie Herzégovine, la Principauté de Monaco et la Convention MedWet, pour la préservation de la Diversité Biologique du « Delta Neretva », région frontalière aux deux états. Il a également participé à la cérémonie de signature d'un Accord entre divers pays de l'Adriatique relatif à la préservation de l'environnement marin, inspiré de l'Accord RAMOGE.

Dans la soirée, après avoir visité la vieille ville de Zadar, où Il a été accueilli par le Maire, Monsieur Bozidar Kalmeta et les membres du conseil municipal, le Prince Héritaire a présidé les manifestations organisées dans cette ville, dans le cadre de la célébration de la journée Mondiale de l'Environnement.

Avec une douzaine de Ministres de l'Environnement ou de la Coopération de pays de l'Adriatique ou d'Europe Centrale, Il a décerné à des entreprises, associations et écoles croates, des « Environnemental Awards », destinées à reconnaître leur action en faveur du Développement Durable et de la protection du milieu naturel.

Dans l'allocution prononcée à cette occasion Le Prince Albert déclarait :

« En cette Journée Mondiale de l'Environnement j'ai beaucoup de plaisir à être parmi vous ce soir pour participer à cette remise des récompenses environnementales.

Après avoir surmonté tant d'épreuves cette dernière décennie, votre pays s'est résolument engagé dans la protection de l'environnement, avec des responsables dynamiques, tels que le Ministre Bozo Kovacevic. Cela se comprend aisément lorsque l'on constate l'exceptionnelle beauté de votre nature, que ce soit de votre côte ou de vos parcs naturels, auxquels s'associe la grande richesse de votre patrimoine historique et architectural.

L'appartenance de la Principauté à la civilisation Méditerranéenne nous a conduit, vous le savez, à établir et développer depuis plusieurs années, une active coopération, dont je me félicite, dans le domaine de la préservation de l'environnement et tout particulièrement de celui de la biodiversité marine. Dernier exemple en date, j'ai assisté, tout à l'heure, à la signature d'un Accord pour la gestion et la protection du Delta Neretva.

Vous le savez, mon pays, à la mesure de ses possibilités, qui sont en proportion à sa taille, a fait et continuera à faire tous ses efforts pour que nos rivages et notre mer commune puissent être protégés. Je sais que vous partagez cette préoccupation et je me réjouis donc particulièrement de m'associer à votre célébration.

J'ajoute que j'ai trouvé particulièrement motivante votre initiative de récompenses environnementales aux entreprises et que je pense qu'il serait bien que, transcendant les frontières, une telle initiative soit reprise au niveau de tous les pays Méditerranéens.

Encore une fois toutes mes félicitations pour vos actions environnementales et je vous souhaite à toutes et à tous une excellente soirée. »

Le samedi 7, le Prince Héritaire Albert a, en compagnie des Ministres présents, visité le Parc National de Krka. Il était accompagné, dans ce déplacement, par SEM Bernard Fautrier, Ministre Plénipotentiaire chargé de la Coopération Internationale pour l'Environnement et le Développement, M. Zoran Bohacek, Consul de Monaco en Croatie, le Commandant Bruno Philipponnat, Aide de Camp, M. Frédéric Platini, Administrateur en charge de la Coopération avec la Croatie.

La Principauté coopère activement avec la Croatie, depuis plusieurs années, dans le domaine de la préservation de la biodiversité marine et littorale. Cette coopération s'inscrit dans son action générale de coopération dans la région Méditerranéenne.